



INSCRIPTION COURS PUBLICS

2023-2024 – COURS ENFANTS / ADOLESCENTS

Ce dossier est à envoyer par courrier postal ou à déposer à l'accueil accompagné du règlement:

- **EPCC ESAD TALM – « Cours Publics » - 40 rue du docteur Chaumier – 37000 Tours**

courspublics-tours@talm.fr

Périodes d'inscription : du 30 mai 2023 au 13 juillet 2023 / 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h

Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Âge :

Date de naissance : __ / __ / ____

NOM du représentant légal si différent :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel (en MAJUSCULES) :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

CHOIX DU OU DES COURS*

COURS DISPENSÉS À L'ÉCOLE L. PERGAUD (Tours Nord)**

du 16 septembre 2023 au 22 juin 2024***

(en dehors des vacances scolaire)

MERCREDI 9 h 30 – 11 h 30 cours 2 h

Éveil artistique / 6–8 ans / Marie Libéros

MERCREDI 13 h 30 – 15 h 30 cours 2 h

Initiation aux arts plastiques / 9–11 ans / Marie Libéros

MERCREDI 15 h 45 – 17 h 45 cours 2 h

Techniques des arts plastiques / 12–14 ans / Marie Libéros

MERCREDI 18 h - 21 h cours 3 h

Prépa' Art / 15-18 ans / Gaëtan Mauréaux

Mercredi 13 h 30- 15 h 30 cours 2 h

Dessin / 11 – 15 ans / Charlotte Oudot

Mercredi 15 h 45 – 17 h 45 cours 2 h

Illustration et couleur / 11 – 15 ans / Charlotte Oudot

Samedi 14 h - 17 h cours 3 h

Prépa' Art / 15-18 ans / Gaëtan Mauréaux

Samedi : 14 h – 16 h cours 2 h

Bande dessinée / 11-15 ans / Charlotte Oudot

CHOIX COURS ADULTES (dès 15 ans ; sauf cours avec modèle vivant, dès 16 ans avec autorisation parentale)

1) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

2) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

3) Titre du cours :

Jour :

Horaire :

*Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

**Les cours dispensés à la chapelle et à l'école L. Pergaud ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

***En fonction des cours et du nombre de séances de cours prenant en compte les jours fériés.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné(e)....., autorise / n'autorise pas l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ÉLÈVES MINEURS

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au sein de l'établissement. TALM-Tours n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de votre enfant avant et après le cours. Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présent à la fin des cours si vous ne souhaitez pas laisser votre enfant rentrer seul à son domicile.

Je, soussigné(é), représentant légal de

l'autorise / ne l'autorise pas à quitter seul l'établissement.

autorise / n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées par le professeur.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je soussigné(e) autorise l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à contacter les personnes suivantes :

Contact 1 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Contact 2 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de TALM-Tours et m'engage à me conformer à ces obligations.

J'accepte de recevoir l'actualité de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours.

Le à

Signature :

TARIFS

2023 – 2024

Cours enfants/adolescent

16 septembre 2023 au 24 juin 2024

FICHE À CONSERVER

TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
		A partir du 29 janvier 2024
de 0 à 600	90 €	55 €
de 601 à 700	105 €	63 €
de 701 à 1000	150 €	85 €
de 1001 à 1300	180 €	100 €
de 1301 à 1600	210 €	115 €
de 1601 à 2000	240 €	130 €
supérieur à 2000	270 €	145 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
330 €	175 €

TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
		A partir du 29 janvier 2024
de 0 à 600	120 €	70 €
de 601 à 700	135 €	78 €
de 701 à 1000	180 €	100 €
de 1001 à 1300	225 €	123 €
de 1301 à 1600	255 €	138 €
de 1601 à 2000	285 €	153 €
supérieur à 2000	315 €	168 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
405 €	213 €

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Photo d'identité récente
- Justificatif de domicile (*uniquement pour les habitants de Tours Métropole*)
- Attestation CAF ou MSA > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué
- Règlement : ♦ chèque à l'ordre de **Régie de recettes EPCC ESAD TALM-TOURS** ;
♦ carte bancaire et espèces **uniquement pour les inscriptions sur place** ;
Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, **merci de remplir un chèque par cours.**

Statut permettant de bénéficier du tarif réduit (sur présentation d'un justificatif)

Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires enfants/adolescents au sein d'une même famille.

INFORMATIONS PRATIQUES

2023 – 2024

Notice à conserver

La rentrée :

Les cours débutent le samedi **16 septembre 2023**.

Calendrier général des cours 2023-2024

du 16 septembre au 21 octobre 2023

du 6 novembre au 22 décembre 2023

du 8 janvier au 24 février 2024

du 11 mars au 20 avril 2024

du 13 mai au 22 juin 2024

Exposition de fin d'année les 29 et 30 juin 2024

Les vacances :

Il n'y a pas de cours pendant les périodes suivantes :

- Les vacances d'automne : du 21 octobre après les cours au dimanche 5 novembre 2023,
- les vacances de Noël : du vendredi 22 décembre après les cours 2023 au dimanche 7 janvier 2024,
- les vacances d'hiver : du 24 février après les cours au dimanche 10 mars 2024 ;
- les vacances de printemps : du 20 avril après les cours au dimanche 5 mai 2024.
- Pont Ascension : du 6 mai au 11 mai 2024 (**semaine banalisée en raison du 8 mai et pont de l'ascension**)

Absence professeurs

En cas d'absence imprévue d'un professeur, nous ferons le maximum pour le remplacer ou rattraper la séance mais nous ne pouvons pas le garantir. La séance concernée ne sera pas remboursée.

Informations supplémentaires

Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.

Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).

Les cours du second semestre commencent à partir du 29 janvier 2024.

Les cours donnés à la chapelle et à l'école L. Pergaud ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les conditions de remboursement :

Remboursement intégral : en cas de désistement, il est possible de faire une demande de remboursement intégral **jusqu'au 30 septembre 2023** (les cours débutant la semaine du 16 septembre 2023).

Remboursement partiel : pour toute demande de remboursement intervenant **entre le 1^{er} et le 15 octobre 2023**, une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription sera retenue pour frais de dossier,

Cas de force majeure : **passé le 16 octobre 2023**, les demandes de remboursement ne seront recevables qu'en cas de force majeure (changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi – joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi).

Une déduction sera alors effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande (sur la base de 30 séances annuelle),

À partir du 1^{er} janvier 2024, aucune demande de remboursement ne sera acceptée (**y compris pour les inscriptions du 2nd semestre**).

Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même, accompagnée d'un RIB, et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours – 40, rue du Docteur Chaumier – 37000 Tours.



LE MATÉRIEL À FOURNIR 2023 - 2024

Notice à conserver

Les listes présentent le matériel nécessaire dès le premier cours. Ces listes seront complétées au fur et à mesure des besoins.

ÉVEIL ARTISTIQUES, INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES, TECHNIQUES MIXTES DES ARTS PLASTIQUES

avec Marie Libéros

- une trousse contenant des crayons HB, 2B,
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g

BANDE DESSINÉE

avec Charlotte Oudot

- un carnet de brouillon A4, pages blanches, 80 g minimum
- un carnet de création A4, pages blanches, 100/120 g minimum
- crayon de papier (H, HB, B)
- une gomme mie de pain
- feutres fins noirs (différentes épaisseurs)
- crayons de couleur de bonne qualité
- et tout autre médium apprécié selon chacun (feutres à alcool, aquarelle, etc.)

DESSIN, ILLUSTRATION ET COULEUR

avec Charlotte OUDOT

- un carnet A4, pages blanches, 100/120 g minimum
- crayon de papier (H, HB, B)
- une gomme mie de pain
- feutres fins noirs (différentes épaisseurs)
- crayons de couleur de bonne qualité
- conseillé : petite palette d'aquarelle ou encres colorées
- conseillé : petits tubes de gouache ou acrylique
- conseillé : pinceaux différentes tailles (ex : 1, 4 et brosse 8)
- et tout autre médium non obligatoire que l'élève souhaite travailler (ex : feutre à alcool)

PRÉPA' ART

avec Gaëtan MAUREAUX

- une trousse contenant des crayons HB, 2B
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g

ABSENCES

Merci d'informer votre enseignant en cas d'absence :

marie.liberos@talm.fr

charlotte.oudot@talm.fr

gaetan.maureaux@talm.fr